

Commune de Bas-Intyamou



LES CHRONIQUES DE BAS- INTYAMON

Calendrier des activités en pages 14 à 16

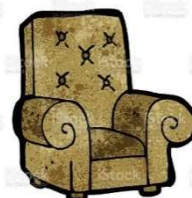


Table des matières :

Impôts 2024	4
Cartes d'identité et passeports	5 - 6
Contrôle des habitants – attestations et cartes journalières CFF	7 - 8
Aménagements extérieurs et plantations	9
Incinération des déchets en plein air et garage double à louer	10
En forêt, le respect s'impose	11
Secours sud fribourgeois	12 – 13
Senior Club	14 à 16
Tondeuses et machines bruyantes et contrôle des champignons	17
Epicerie Caritas	18
Fondation Rieter	19
Croix-Rouge Fribourgeoise	20
PNR – panneaux solaires et les comportements responsables en nature	21-22
Abonnement pour un journal – action en faveur des jeunes	23
Ligues de santé	24
Tournoi inter-usines de la Gruyère	25
Concerts d'été	27 et 28
La Carriole – théâtre itinérant	29-30
Pétanque alpestre	32
Courses cyclistes	32-33
Tournoi de foot sur savon	34-35
Horaires de l'administration	36

Impôts 2024

Vous avez reçu récemment vos tranches d'impôts pour l'année 2024 et une erreur s'est glissée sur la première page ; l'escompte accordé sur les montants payés en une fois n'a pas été calculé.

Aussi, les personnes qui souhaitent s'acquitter des impôts 2024 en une seule fois voudront bien contacter notre administration, par téléphone ou par mail comptabilité@bas-intyamon.ch, et nous procéderons au calcul de l'escompte. Celui-ci est calculé à 0.25 %, sur une échéance moyenne.

Un nouveau bulletin vous sera alors remis pour paiement du montant avec escompte.

Nous nous excusons de ces désagréments et restons à disposition pour tout complément d'information.



Cartes d'identité et passeports

Passeports suisses :

Les passeports biométriques se commandent exclusivement au service de la population et des migrants ; vous devez vous munir de votre ancien document d'identité pour qu'il soit annulé. Les photos et empreintes digitales sont prises directement au centre de biométrie. **Il est fortement recommandé de prendre rendez-vous.** Le délai de livraison est de 10 jours ouvrables au maximum. Le document est envoyé chez vous en pli recommandé.

Passeports d'urgence :

Le service des passeports suisses établit un passeport d'urgence en 1 heure. Sur rendez-vous, vous vous présenterez au service des migrants à Granges-Paccot. La photo sera effectuée sur place, par les collaborateurs du service.

A préciser que ce passeport établi en urgence ne contient pas de données biométriques.

Cartes d'identité suisses :

Les cartes d'identité suisses peuvent être commandées auprès du bureau communal.

Quelle est la procédure ?

Il faut se présenter personnellement au bureau communal pour signer le formulaire de demande. Les enfants à partir de 7 ans signeront également le document.

Pour les enfants, un des représentant légal sera présent pour contresigner le formulaire de demande. Les tuteurs doivent également signer les formulaires de demandes de pièces d'identité de leur pupille.

Il est nécessaire de remettre une photo format passeport d'excellente qualité et récente pour chaque demande de carte d'identité, même pour les bébés.

Votre ancienne carte d'identité sera remise au bureau communal pour annulation.

Le délai de livraison est de 10 jours ouvrables au maximum.

Le paiement se fait comptant au bureau communal ; la carte d'identité sera expédiée directement par courrier recommandé à votre adresse.

Il est également possible de déposer une demande de carte d'identité auprès du secteur des passeports suisses – centre de biométrie à Granges-Paccot.

Lors d'une commande simultanée d'un passeport et d'une carte d'identité, la commande s'effectuera uniquement auprès du secteur des passeports suisses – centre de biométrie à Granges-Paccot.

Que faire en cas de perte ou de vol de son passeport, de sa carte d'identité ?

Toute perte doit être signalée dans un poste de police. L'avis de perte doit être produit lors de chaque demande de remplacement d'un document d'identité.

Remarque : en cas de perte de 3 documents d'identité du même type en l'espace de 5 ans, la durée de validité du nouveau document sera limitée à 2 ans (sans incidence sur les émoluments perçus), sauf si la personne concernée rend vraisemblable le fait qu'elle en a pris soin.

Le paiement s'effectue sur place par carte de débit, crédit, Postcard ou au comptant.

Prix et durée de validité :

Passeports :

Adultes (dès 18 ans) Fr. 145.-, validité 10 ans

Enfants (0 à 18 ans) Fr. 65.-, validité 5 ans

Cartes d'identité :

Adultes (dès 18 ans) Fr. 70.-, validité 10 ans

Enfants (0 à 18 ans) Fr. 35.-, validité 5 ans

Commande combinée d'un passeport et d'une carte d'identité :

Adultes (dès 18 ans) Fr. 158.-, validité 10 ans

Enfants (0 à 18 ans) Fr. 78.-, validité 5 ans

Passeport d'urgence : CHF 100.00 - Validité : 1 voyage, mais au maximum 1 an.



Service de la population et des migrants :

- Ouverture du lundi au vendredi de 08h00-11h30 et 14h00-17h00, mercredi 07h30-18h00 non-stop ;
 - Route d'Englisberg 11, 1763 Granges-Paccot ;
 - 026/305.15.26 (temps d'attente possible car la ligne est souvent surchargée) ;
 - <https://www.fr.ch/dsjs/spomi> .
-

Commander diverses attestations depuis chez vous !

Vous avez besoin d'une attestation de domicile, séjour ou établissement ? Dès à présent, vous pouvez le faire sans devoir vous déplacer au guichet de l'Administration communale.

Comment procéder ?

1. Aller sur le site internet communal www.bas-intyamon.ch à la page « Guichet virtuel ».
2. Prendre connaissance de la description de l'attestation que vous souhaitez.
3. Se connecter au guichet virtuel au moyen du lien qui se trouve dans la description, créer votre compte au besoin.
4. Compléter le formulaire sur le guichet virtuel.

Nous traiterons votre commande en ligne dans les 48 heures ouvrables **(excepté durant les fermetures de l'Administration communale)**.

Nouveauté pour les attestations de sortie de territoire pour les mineurs.

Lorsqu'un enfant mineur quitte le territoire sans être accompagné d'un représentant légal, ce dernier doit lui autoriser la sortie du territoire.

De ce fait, sur le site internet communal www.bas-intyamon.ch à la page « Administration et services », puis « Contrôle des habitants », vous trouverez en bas de la page, dans les documents, le formulaire « Autorisation de voyage ».

Le représentant légal se porte garant en remplissant le formulaire et en venant le certifier à l'Administration communale, aux heures d'ouverture. Un émolument de CHF 5.00 vous sera alors demandé.

Le Contrôle des habitants de la Commune de Bas-Intyamou attestera l'identité de la personne signataire du document et déclinera toute responsabilité quant à l'exactitude des données indiquées.

Demande de listes d'adresses

Des sociétés locales, à but non-lucratif, demandent régulièrement des listes d'habitants, selon des critères d'âge par exemple, pour contacter les personnes susceptibles de rejoindre la société.

Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la protection des données, les demandes de liste d'adresses doivent se faire de la manière suivante :

1. Aller sur le site internet communal www.bas-intyamou.ch à la page « Administration et services », puis « Contrôle des habitants », vous trouverez en bas de la page, dans les documents, la décharge à remplir pour demander une liste d'adresses.
2. Cette décharge est à remettre à l'Administration communale, soit en la déposant dans la boîte aux lettres soit en l'envoyant par mail à l'adresse commune@bas-intyamou.ch.
3. Afin d'éviter la divulgation des données, les adresses seront directement imprimées sur des étiquettes que vous pourrez coller sur vos enveloppes.

Nous traiterons votre demande dans les 48 heures ouvrables (**excepté durant les fermetures de l'Administration communale**).

Cartes journalières CFF dégriffées

Les cartes journalières CFF peuvent être achetées à l'administration communale. Elles ne sont pas envoyées par poste ou par mail, il faut donc se présenter au bureau communal pour les commander. Vous pouvez en commander pour d'autres personnes sans qu'elles soient présentes. Par contre, les billets doivent contenir le nom, prénom et date de naissance pour chaque passager. Les personnes possédant un demi-tarif choisiront le tarif adapté. Les cartes journalières sont à payer soit en cash soit par carte bancaire, à la réservation.

Aménagements extérieurs et plantations

Le plan d'aménagement local prévoit, dans le règlement communal d'urbanisme, des dispositions quant à la réalisation des aménagements extérieurs autour des propriétés.

Il dit notamment ceci :

- Les murs et les plantations sont des composantes de la structure et du caractère du site construit et doivent à ce titre être conservés.
- Les revêtements anciens de pierres naturelles doivent être conservés
- L'aménagement de surfaces minérales est limité au minimum nécessaire. Le cas échéant, les surfaces sont revêtues de gravier, de pavés de pierres naturelles ou de ciment, de pavés ou grilles à gazon
- Les plantations seront réalisées avec des essences locales traditionnelles
- Seules des modifications mineures de la topographie du terrain naturel sont admises. Le projet doit être adapté à la topographie du terrain. Le terrain aménagé doit être en harmonie avec les parcelles voisines.

Nous tenons à disposition une brochure vous informant des essences à prévoir pour vos plantations. Elle est éditée par le PNR.

Incinération de déchets en plein air

La loi sur la protection de l'environnement interdit d'incinérer les déchets ailleurs que dans une installation prévue à cet effet.

L'incinération des déchets naturels provenant des forêts, des champs et des jardins n'est pas judicieuse et quelques exceptions sont toutefois prévues dans la loi. Cela doit notamment faire l'objet d'une autorisation délivrée par les services de l'Etat concernés.

Par ailleurs, le règlement communal relatif à la gestion des déchets indique qu'il est interdit d'éliminer ou de déposer des déchets hors des installations prévues à cet effet.

Aussi nous insistons sur le fait que l'incinération de toute sorte de déchets en plein air ou dans une cheminée est interdite.

Il en va d'éviter un incendie de votre bâtiment, de la forêt, de diminuer la pollution de l'air et de ne pas incommoder vos voisins.

Garage double à louer

A louer au centre d'Enney, à la Route de l'Intyamon 35, un garage double (ne peut pas être divisé en deux) dès le 1^{er} août 2024.

Prix CHF 400.00/mois (électricité à charge du locataire)

S'annoncer à l'administration communale par mail : commune@bas-intyamon.ch ou par courrier à Administration communale de Bas-Intyamon, Route de l'Intyamon 36, 1667 Enney , jusqu'au 10 juillet 2024.

En forêt, le respect s'impose

Ce petit guide est un recueil de clins d'œil, pour que tout le monde trouve son bonheur en forêt. Sans prise de bec et sans prise de tête !

De plus en plus de monde se croise dans les bois. Promeneurs, sportifs, botanistes ou chasseurs d'images, chercheurs de champignons ou enseignants: les attentes de chacune et chacun varient beaucoup. C'est une source de conflits potentiels qui peuvent altérer la cohabitation entre usagers de la forêt et porter directement atteinte à cette dernière.

La forêt est un espace ouvert. A quelques réserves près, nous y avons toutes et tous librement accès. Mais nous devons nous y comporter comme des invités. La Communauté de travail pour la forêt (AfW-CTF) a donc élaboré un guide du savoir-vivre en forêt en dix commandements. Il ne pointe pas de doigt accusateur mais fournit une matière à penser joyeusement illustrée par Max Spring, célèbre illustrateur et caricaturiste bernois.

Ce petit manuel aborde la question des déchets, fait halte devant les chantiers de bûcheronnage, prévient des dangers guettant les promeneurs, appelle à la modération les adeptes des cueillettes. S'il aborde des thèmes aussi courants que celui des chiens en laisse, il s'aventure aussi vers des thèmes moins visibles, comme le respect du repos nocturne, rappelant que la quiétude qui règne en forêt dès le crépuscule est vitale pour de nombreuses espèces.

Vingt organisations, représentant des milieux et des intérêts très divers - de ForêtSuisse, Association des propriétaires forestiers, aux chasseurs, en passant par des organisations sportives ou de défense de l'environnement - ont élaboré ensemble le «Petit guide du savoir-vivre en forêt», ce qui en fait un modèle de partenariat d'autant plus respectable.

Merci de participer à sa diffusion!

Le petit guide est consultable et téléchargeable sur le site www.waldknigge.ch. Vous pouvez également y commander autant d'exemplaires que vous souhaitez. Le petit guide est un excellent outil pédagogique pour l'école. Pour plus d'infos sur la forêt : www.foretsuisse.ch



Les uns les autres nous nous respecterons.



Ni traces ni déchets, nous ne laisserons.



Fruits et récoltes, point nous n'amasserons.



News compagnie Intyamon

Le 26 janvier dernier nous avons pris possession du nouveau Véhicule de Transport Matériel fourni par l'ECAB ; ce véhicule est prévu pour les interventions techniques



Données techniques :

Châssis / Cabine :

- 180 CV / 132 kW
- 4 x 4
- Plate-forme élévatrice
- Équipage : 1+1+4
- Eclairage intérieur et périphérique LED

Dimensions et poids :

- Longueur 7,16 mètres
- Largeur 2,2 mètres
- Hauteur 3,35 mètres
- Empattement 4,175 mètres
- Poids total 7 tonnes



Il nous a été livré avec 3 modules standardisés :

- 1x module éclairage avec 4 trépieds et 4 projecteurs, un grand mât télescopique avec une lampe 360°, des enrouleurs et une génératrice
- 1x module inondation avec 2 pompes à immersion, un aspirateur et différents outils
- 1x module barrage avec 3 watergate de 5m et 18m de barrage NOAQ (photo ci-dessous)



Détails des équipements du véhicule :

- 3 châssis coulissants pour matériel respiratoire, trafic et de pionniers
- Dispositif d'abaissement automatique pour l'échelle à coulisse de 14 mètres
- Compartiment pour 4 conteneurs mobiles
- Plate-forme élévatrice avec 1 000 kg de charge utile : facilite le chargement et le déchargement d'équipements lourds ou encombrants.
- Berce étanche pour le rétablissement des tuyaux ou du matériel souillé lors des interventions

Parc véhicules de la compagnie Intyamon :

- Un tonne pompe
- Véhicule transport de personnes avec module de protection respiratoire
- Véhicule transport matériel
- Véhicule tracteur PickUp



Le Senior Club dès 60 ans



A VOS AGENDAS

Le calendrier que les animateurs et animatrices vous proposent jusqu'en juin 2024.

**Le détail des activités est affiché dans chaque village
(Enney : Boulangerie Earlybeck / Villars-sous-Mont :
L'Espace Gourmand / Estavannens : L'Etape – Viandes
des Préalpes – Ferme Les Chaux)**

**Pour toutes ces animations vous pouvez vous adresser à la
représentante de votre village pour les transports.**

Jacqueline Bourquenoud 079.643.99.51 (Villars-sous-Mont)
Anita Magnin 079.741.57.12 (Estavannens)



Le Senior Club t'invite en juillet-août 2024

Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.

Mardi 10 juillet 2024 à 13h30. Rdv Edilité.

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ». N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

Inscriptions jusqu'au 9 juillet au 079 767 68 38.

Randonnée dans la Vallée. Avec Evelyne et André Dubath.

Mercredi 31 juillet 13h30 Rdv à l'ancienne école d'Enney.

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo ! Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

Inscriptions jusqu'au 29 juillet chez Evelyne 079 783 95 23.

Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.

Mardi 7 août 2024 à 13h30. Rdv Edilité.

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ». N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

Inscriptions jusqu'au 6 août au 079 767 68 38.

Randonnée dans la Vallée. Avec Evelyne et André Dubath.

Mercredi 28 août 13h30 Rdv à l'ancienne école d'Enney.

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo ! Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

Inscriptions jusqu'au 26 août chez Evelyne 079 783 95 23.



Le Senior Club t'invite en septembre 2024

Sortie à vélo électrique Avec Marcel Blanc.

Mardi 10 septembre à 13h30. Rdv Edilité.

Durée 2h30, adapté aux participant.e.s, entrecoupé d'une « verrée ». N'oubliez pas de charger votre batterie.

Selon la météo, la sortie pourrait être annulée le jour même.

Inscriptions jusqu'au 9 septembre au 079 767 68 38.

Café Patois Avec Alodie Philipona.

Mercredi 11 septembre à 14h. A la Couronne à Enney (au 1^{er})

Echanger en patois, le lire, ensemble autour d'un café.

Pas besoin de savoir le parler, l'envie d'écouter et d'apprendre suffit. Pas d'inscriptions. Infos 079 767 68 38.

Jeux de cartes

Vendredi 20 septembre à 14h. A la Couronne à Enney (au 1^{er}).

Viens jouer au jass et autres jeux de société, boire un thé en bonne compagnie, se retrouver et se détendre dans une bonne ambiance. Pas d'inscriptions.

Randonnée dans la Vallée. Avec Evelyne et André Dubath.

Mercredi 25 septembre 13h30 Rdv à l'ancienne école d'Enney.

Durée environ 2h. Bonnes chaussures, boisson, équipement selon la météo ! Venez marcher avec nous, quel que soit votre niveau et par tous les temps.

Inscriptions jusqu'au 23 sept. Chez Evelyne 079 783 95 23.

Musée des pompiers « Le Galetas » à Fribourg.

Vendredi 27 septembre de 13h15 à 17h30.

Visite guidée du musée et démonstration de pompe à bras, avec Jacques Spielmann.

Habits chauds, c'est une ancienne glacière !!!

Rdv à l'ancienne école d'Enney à 13h15, covoiturage.

Inscriptions jusqu'au 24 septembre au 079 767 68 38.

Tondeuses à gazon et autres machines bruyantes



Avec l'arrivée des beaux jours, les tondeuses à gazon et autres machines bruyantes reprennent du service.

Pour préserver les rapports de bon voisinage, nous vous demandons de renoncer aux travaux bruyants :

- les dimanches et jours fériés ;
- chaque jour, entre 22 heures et 6 heures du matin

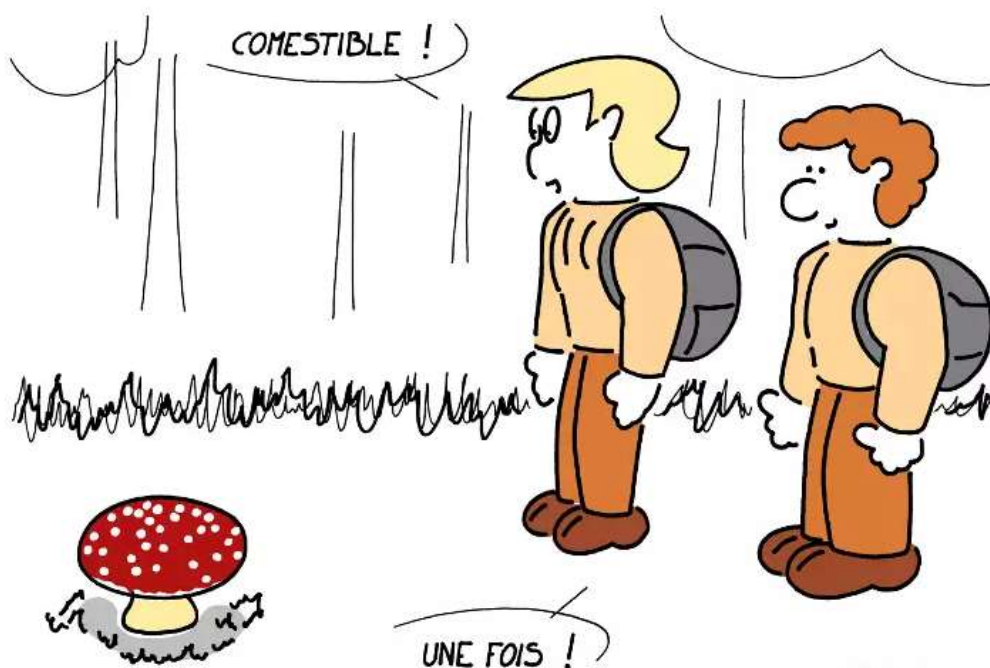
La coutume veut que l'on renonce à utiliser sa tondeuse à gazon après 20.00 h en semaine, 17.00 h le samedi et que l'on s'arrête une heure à midi. Les dimanches et jours fériés, la tondeuse reste silencieuse.

Les rapports avec vos voisins s'en trouveront plus cordiaux !

Champignons

La saison des champignons va très prochainement débiter, et afin d'éviter des surprises très désagréables, il est possible de faire contrôler votre récolte par un spécialiste.

Pour la région, le point de contrôle se trouve au bâtiment des sociétés, rue des Alpettes 4 à Bulle, sur rendez-vous auprès de Mme Françoise Niedegger au 079 774 56 48 ou M. Dominique Menoud au 079 951 92 66.



Epicserie Caritas

Récemment Caritas a ouvert à Bulle une épicerie qui propose des denrées alimentaires à des prix abordables aux personnes disposant de petits budgets.

Seules les personnes qui ont besoin d'un soutien financier, qui ont un petit revenu et qui possèdent une carte Epicserie Caritas ou une CarteCulture peuvent y faire leurs achats.

Les cartes d'achat sont délivrées par Caritas Gruyère, les services sociaux, les centres de consultation ecclésiastiques et les bureaux de prestations complémentaires AVS et AI.

L'épicerie a ouvert à la Grand-Rue 5 à Bulle. Vous trouverez les informations utiles sur le site : www.caritas-gruyère.ch



Fondation Rieter

La Fondation Rieter - Lorétan vient en aide à des jeunes en formation du district de la Gruyère. Elle poursuit les objectifs suivants :

- apporter une aide financière, sous forme de subsides, aux jeunes de situation économique modeste au bénéfice d'un contrat d'apprentissage ou d'une formation de même type domiciliés en Gruyère ou dont les parents sont domiciliés dans le district de la Gruyère ;
- apporter une aide financière à des adultes effectuant des formations subséquentes telle que la maturité professionnelle effectuées en dehors de la période d'apprentissage au sein d'une entreprise ou d'une école professionnelle ;
- octroyer une aide financière pour d'autres formations réalisées dans des écoles professionnelles ;
- venir en aide à titre exceptionnel à des familles dans le besoin.

Toutes les informations et les documents nécessaires pour effectuer les demandes se trouvent sur le site : <https://www.fondation-rieter.ch/>



Croix Rouge Fribourgeoise - Bon de respiration

La Croix-Rouge fribourgeoise offre aux familles des bons de respiration donnant droit à 4 h de garde d'enfants à domicile par le Chaperon Rouge, pour un montant de CHF 20.00. Sur simple appel, une collaboratrice engagée et formée par la Croix-Rouge fribourgeoise vient à domicile prendre en charge les enfants en l'absence ou présence des parents et assume leur sécurité.

Il s'agit d'une action de prévention et de soutien que la Croix-Rouge offre aux familles.

Dans tous les cas, les familles peuvent faire appel au Chaperon Rouge quand ils ont un problème de garde imprévu et pas de solution.

N'hésitez pas à demander votre bon gratuit (1 par année) auprès de notre secrétariat communal.

Chaperon Rouge :

Chaperon.rouge@croix-rouge-fr.ch

Lundi au vendredi de 07.30 h. à 11.30 : 026 347 39 49

Dimanche au jeudi de 20.00 h. à 21.00 h. : 076 347 39 49



Les enfants c'est magnifique mais.....

Croix-Rouge fribourgeoise
Freiburgisches Rotes Kreuz
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse



Bon de respiration

4 heures de garde d'enfant à domicile
par le Chaperon Rouge, service de garde d'enfants à domicile
pour un montant unique de CHF 20.- .

- ⇒ Appelez le Chaperon Rouge entre 7h30 et 11h30 le matin du lundi au vendredi
- ⇒ Communiquez le jour et l'heure à laquelle vous souhaitez bénéficier du bon.
- ⇒ Une collaboratrice spécialement formée vient chez vous à domicile et s'occupe de votre enfant/vos enfants durant le temps de votre absence
- ⇒ Le Bon permet aux parents de prendre du temps pour soi ou d'avoir un moment répit

Conditions :

- ⇒ La garde s'effectue la journée, pendant les heures de bureau (de 7h à 19h), en principe en semaine
- ⇒ Le nombre de bons de respiration par famille est limité par année
- ⇒ Le Bon est financé par la Croix-Rouge et ses donateurs. Même s'il est donné par un partenaire (médecin, service social, etc.), c'est la Croix-Rouge qui décide de son exécution et du nombre de Bons
- ⇒ En dehors de cette prestation et pour tout problème de garde, les parents ont la possibilité de faire appel en tout temps au Chaperon Rouge. Les tarifs sont basés sur les revenus. N'hésitez pas à vous renseigner !

Solaire photovoltaïque dans le Parc : appel d'offre groupé

Une installation solaire photovoltaïque chez vous, ça vous tente ? Dès l'automne 2024, un processus d'appel d'offre groupé encadré par la HES-SO Valais sera proposé aux propriétaires sur le territoire du Parc.

La démarche *Group-it* initiée en coopération avec les communes, pilotée par le Parc, réalisée par la HES-SO Valais et soutenue par *SuisseEnergie*, offre de nombreux avantages aux propriétaires intéressés :

- Pré-évaluation du potentiel solaire de votre bâtiment, sans engagement financier ;
- Réalisation d'un dossier technique avec visite, réalisation d'un appel d'offre groupé permettant une réduction des prix (économie d'échelle) et proposition des deux meilleures offres pour votre projet, pour un forfait de 350.- par bâtiment ;
- Suivi de l'installation après réalisation, assurant une puissance effective égale à la puissance annoncée dans l'offre ; service de contentieux.

Des séances d'information auront lieu en automne 2024 pour les propriétaires intéressés. Les horaires et dates exactes seront communiqués ultérieurement sur le site du Parc.

Besoin d'informations complémentaires ? Un courriel à durable@gruyerepaysdenhaut.ch ou un appel à 026 924 76 93 et on vous éclaire !

Les comportements responsables en nature

Peut-on faire du paddle sur le lac de Lessoc ? peut-on faire voler un drone au-dessus d'Enney ou d'Estavannens ? Aux deux questions, la réponse est non, la première exigée par une ordonnance cantonale, la seconde par la Confédération via l'Ordonnance sur les aéronefs de catégorie spéciale.

En Suisse, entre les différentes réglementations et zones de protection de la nature, comprendre ce qui est autorisé, dans quels lieux et à quelle période devient complexe.

Le Parc a compilé les différentes législations présentes sur son territoire dans des fiches éditées selon les zones protégées et selon les différentes activités :

Fiches selon activités pratiquées :

- Randonnée pédestre
- Activités avec chien
- Vélos et VTT
- Camping sauvage et bivouac
- Camping-cars et vans
- Loisirs aquatiques
- Drones
- Sports aériens
- Ski de randonnée et raquettes
- Découverte des narcisses

Fiches selon zones protégées :

- Districts francs fédéraux
- Zone alluviale de la Sarine
- Zone de tranquillité de La Berra
- Réserve forestière naturelle des Vanils du Paradis et de la Fayère
- Réserve du Vanil Noir
- Réserve de la Pierreuse
- PPA Videmanette
- Réserves de faune (VD)

TU AS 18 ANS
en 2024[?]

TU HABITES LE CANTON
de Fribourg[?]

L'ÉTAT T'OFFRE
un abonnement
À UN JOURNAL

POUR T'INSCRIRE, C'EST PAR ICI !

www.fr.ch/abo



Les associations regroupées au sein des Ligues de santé du canton de Fribourg assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales, de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches. Nous consultons à domicile ou dans nos antennes à Fribourg, Châtel-St-Denis, Cugy, Guin, Morat et au Centre de santé du Sud fribourgeois à Billens et à Riaz.

	<p>Ligue fribourgeoise contre le cancer</p> <ul style="list-style-type: none">• Conseil et soutien psychosocial aux personnes malades et à leurs proches• Soutien à la réinsertion professionnelle (job-coaching)• Activités d'information et de prévention• Registre des tumeurs : récolte et enregistrement de tous les cas de cancers du canton, analyse statistique <p>026.426.02.90 – info@liquecancer-fr.ch – www.liquecancer-fr.ch</p>
	<p>Dépistage du cancer Fribourg</p> <ul style="list-style-type: none">• Mammographie de dépistage pour toutes les femmes dès 50 ans• Dépistage du cancer du côlon pour les femmes et les hommes dès 50 ans• Informations sur la prévention et le dépistage du cancer du sein et du côlon <p>026 425 54 00 – depistage@liquecancer-fr.ch – www.liquecancer-fr.ch</p>
	<p>Équipe mobile de soins palliatifs Voltigo</p> <ul style="list-style-type: none">• Soins palliatifs spécialisés• Conseil, soutien et orientation pour les personnes concernées par une situation de maladie grave• Assistance 24/7 aux personnes accompagnées et à leurs proches• Formation de professionnels et de bénévoles <p>026 426 00 00 – voltigo@liquecancer-fr.ch – www.liquecancer-fr.ch</p>
	<p>diabètefribourg</p> <ul style="list-style-type: none">• Consultations infirmières spécialisées en diabétologie pour enfants et adultes• Soins spécifiques de pieds de diabétiques• Consultations diététiques• Vente de matériel spécialisé• Formation de professionnels des domaines scolaires et de la santé• Activités d'information et de prévention <p>026 426 02 80 – info@diabetefribourg.ch – www.diabetefribourg.ch</p>
	<p>Ligue pulmonaire fribourgeoise</p> <ul style="list-style-type: none">• Consultations infirmières et suivi ambulatoire des affections pulmonaires• Permanence 24/7 sans rendez-vous• Instruction, location et vente d'appareils respiratoires• Dépistage de la tuberculose et enquêtes d'entourage• Formation de professionnels de santé• Activités d'information et de prévention <p>026 426 02 70 – info@liguepulmonaire-fr.ch – www.liguepulmonaire-fr.ch</p>
	<p>CIPRET Fribourg</p> <ul style="list-style-type: none">• Aide à l'arrêt du tabac et campagnes de prévention <p>026 425 54 10 – info@cipretfribourg.ch – www.cipretfribourg.ch/</p>

Février 2024



TIUG 2024



Tournoi InterUsines de la Gruyère 2024

Ve 21.06.24 dès 17h

Sa 22.06.24 de 10h à 17h

Stade des Auges à Grandvillard

Venez nombreux applaudir nos équipes !

Attention :

Route fermée le long des terrains !

Accès à la déchetterie depuis Estavannens
par la route passant devant la buvette du Stand de tir.

Concert d'été à Enney



Choeur mixte d'Enney

« *La Voix des Alpes* »



Samedi 22 juin 2024 dès 19h30
sur la place de l'ancienne laiterie.

Entrée libre, cantine, boissons

Soirée cervelas grillés offerts

Votre Société d'Intérêts Villageois d'Enney





Concert annuel des Zygomatiques



Samedi 22 juin 2024

À 19h30 à l'église de Neirivue



Direction : Sophie Gapany

Accompagnement : Samuel Fringeli



Entrée libre - collecte

Verre de l'amitié offert à la fin du concert

La Carriole – théâtre itinérant

Faut-il raser Carthage ? est un spectacle de rue qui pose les bonnes questions et fait les mauvaises blagues.

Venez assister à l'histoire grandiose et tragique de Carthage, de sa création à sa destruction il y a plus de deux mille ans. Menée tambours battants par Camille Piller et Daniel Jeanloz, la pièce est courte et se veut aussi instructive qu'impactante, drôle que tragique, ridicule qu'importante. On y parle de guerre, de démocratie et plus généralement, on y refait votre culture générale à grands coups de vérités historiques qui dérangent. C'est une pièce de théâtre pensée pour un public adulte mais qui saura divertir les enfants (sans les choquer). L'avis de l'audience est sollicité et la moralité des personnages n'est pas garantie...

Infos pratiques :

Lieux de présence du Théâtre :

- Les 24, 25 et 26 juin à Estavannens
- les 26, 27 et 28 juin à Villars-sous-Mont
- le 28 juin au centre de Enney
- 29, 30 juin devant le bâtiment édilitaire à Enney.

Représentations du spectacle « Faut-il raser Carthage ? » devant le bâtiment édilitaire à Enney

- samedi 29 juin à 19h 30
- dimanche 30 juin à 17h

Durée du spectacle : 50 minutes, tout public, amenez vos coussins ou chaises pliantes pour plus de confort. Lieu de repli prévu dans le bâtiment édilitaire en cas de pluie.

Atelier d'initiation au théâtre (pour adultes et enfants dès 10 ans) :

- dimanche 30 juin de 15h à 16h30

L'atelier et le spectacle sont gratuits et offerts par la commune de Bas-Intyamon et Option Gruyère.

Lien bande annonce <https://www.youtube.com/watch?v=FAcvZAj7YKo&t=2s>

Avec le soutien de :

Option Gruyère, les communes de Broc, Bas-Intyamon, Charmey, Fribourg, Villars-sur-Glâne, la Ville de Bulle



Présente

FAUT-IL RASER CARTHAGE ?

Par la Cie Cécile D.

Un spectacle de rue, tout public, conseillé dès 10 ans



« Véridique du début à la fin. »
- Stéphane Bern -

“Ινδιγνευσαβλε. *****”
- Platon Magazine -

« Intemporel. »
- Marty Mc Fly -

« Un chef d'oeuvre. »
- **Mundus** -

« Good job ! »
- Steven Spielberg -



FONDATION
ENGELBERTS

Option
Gruyère

LOTÉRIE
ROMANDE

BULLE



SWISS
CONFEDERATION



PETANQUE ALPESTRE

29 juin 2024

👥 Triplettes ou 👥 Doublettes

📍 Chalet du ski club à Estavannens

🍴 Bar / Restauration

🕒 9h00

💰 15.- par personne



INSCRIPTIONS DES EQUIPES jusqu'au 27 juin 📞 079/124.38.09

UCI Granfondo Suisse – le 7 juillet 2024

Le peloton amateur de l'UCI Granfondo Suisse, qui réunit des sportifs aguerris et amateurs en quête d'un défi personnel traversera la région de l'Intyamon.

Pour cette 4^{ème} édition, l'UCI Granfondo Suisse a choisi de transiter par la Gruyère, depuis le col du Jaun, Broc, et pour remonter la vallée de l'Intyamon depuis Estavannens avant d'attaquer l'ascension du col des Mosses, col de la Croix.

Pour cela, la route entre Estavannens et Grandvillard sera mise en sens unique entre 09.30 h. et 13.00 h. Il sera toujours possible de quitter ou d'accéder à votre domicile si vous êtes concernés, en respectant le sens de la circulation.



The Ultimates 2024 – du 30 juillet au 4 août 2024

Il s'agit d'une course cycliste accueillant des cyclistes sur un parcours en totale autonomie sur une route ouverte ; les parcours sont de 1'000 km, 555 km ou 333 km, au départ du Centre Mondial du Cyclisme à Aigle.

Cette manifestation se déroulera entre le 30 juillet et le 4 août 2024. Les participants ne pourront pas former des groupes plus grands de 4 personnes. Les routes demeurent ouvertes.



Critérium d'Estavannens – 22 août 2024

Un comité de 5 jeunes de la région a organisé un critérium cycliste entre 2019 et 2023 ; il s'agit d'une course cycliste sur route qui attire des centaines de coureurs de tout le canton.

Le comité a souhaité renouveler l'épreuve et le site d'Estavannens a été retenu, pour collaborer en partenariat avec l'Etape, présente au village.

Les coureurs, répartis en différentes catégories, s'élanceront sur un parcours pour un nombre variable de tours, et les courses auront lieu entre 17.00 h. et 20.30 h.

La circulation dans le secteur du Village d'Enbas sera interdite durant le temps de la course. Les organisateurs se chargent de communiquer avec la population en temps voulu.

D'avance nous faisons appel à la compréhension de chacun, comprenant parfaitement les problématiques de se déplacer durant ces moments. Néanmoins, la commune de Bas-Intyamoune salue les initiatives des organisations de faire transiter des courses par notre belle région, espérant ainsi que nos amis sportifs découvriront et apprécieront les lieux.



TOURNOI DE FOOT SUR SAVON 2024

26-27.07
À ENNEY



VENDREDI 26.07
SOUPER
-BLINDTEST



SAMEDI 27.07
TOURNOI



ET SURTOUT DU...
POP CORN

AVEC LE SOUTIEN DE:





Jeunesse Enney
« Le Cyclamen »
1667 Enney

14^{ème} édition du « Tournoi de Foot sur Savon » à Enney

Par la présente, la Société de Jeunesse d'Enney vous fait part de l'organisation de son annuel Tournoi de Foot sur Savon à l'ancien terrain de foot du village.

Les jeunes invitent cordialement tous les habitants de la commune de Bas-Intyamou à se joindre à eux.

Le vendredi 26 juillet 2024 de 18h à 19h

L'apéro des villageois débutera et vous êtes naturellement tous invité(e)s à prendre un verre ou plusieurs avec nous.

Ensuite dès 19h

Un souper et un blindtest seront organisés. Vous pouvez vous inscrire sur le site internet de la jeunesse (www.jeunesse-enney.ch).

Durant ce week-end, une cantine, un bar à shot, de l'animation ainsi que la possibilité de vous restaurer vous permettront de passer un moment convivial !

Le samedi 27 juillet 2024 dès 8h

Vous allez y voir des matchs de football qui se dérouleront sur des terrains savonneux, ce qui donne un côté humoristique à la journée !



Les jeunes Enneysans se réjouissent de vous accueillir parmi les bulles !

La Société de Jeunesse d'Enney

Calendrier des sociétés et manifestations

06-09.06.2024	Société de musique Albeuve/Enney	Fête cantonale des jeunes musiciens – Corpataux
22.06.2024	Les Zygomatiques -chœur d'enfants	Concert annuel – Eglise de Neirivue
22.06.2024	SIV Enney	Concert Chœur Mixte La Voix des Alpes
26-27.07.2024	Jeunesse d'Enney	Tournoi de foot sur savon
29.06.2024	Ski-Club Bourgo	Tournoi de pétanque alpestre – chalet du Ski-Club
24-30.06.2024	Théâtre la Carriole	Estavannens – Villars-sous-Mont – Enney
01.09.2024	SIV Enney	Sortie pédestre
14.09.2024		Open Bike Haute-Gruyère
22.09.2024	Ski-Club Bourgo	Sortie en montagne
14.12.2024	SIV Enney	Cornets de Noël
Avril 2028	Poya d'Estavannens	



COMMUNE DE BAS-INTYAMON

Route de l'Intyamou 36
1667 Enney

☎ 026 921 81 00

Service de piquet : ☎ 026 921 81 08

🌐 www.bas-intyamou.ch

✉ commune@bas-intyamou.ch



Heures d'ouverture de l'administration communale :

	Matin	Après-midi
Lundi	FERME	14h00 – 17h30
Mardi	8h30 – 11h30	FERME
Mercredi	FERME	FERME
Jeudi	FERME	14h00 – 19h00
Vendredi	8h30 – 11h30	FERME

L'administration communale sera fermée :

Vacances d'été du 29 juillet au 16 août 2024 inclus

Heures d'ouverture des déchetteries :

SITE ENNEY	Heures d'Été (1 ^{er} avril au 31 octobre)	Heures d'Hiver (1 ^{er} novembre au 31 mars)
Mardi	13h30 – 14h30	13h30 – 14h30
Mercredi	17h30 – 19h00	17h30 – 18h00
Samedi	9h30 – 12h00	9h30 – 12h00
SITE GRANDVILLARD	Heures d'Été (1 ^{er} avril au 30 novembre)	Heures d'Hiver (1 ^{er} décembre au 31 mars)
Mardi et Jeudi	17h30 – 19h30	18h00 – 19h00
Mercredi	10h00 – 11h00	10h00 – 11h00
Samedi	10h00 – 12h00	10h00 – 12h00

Pour les questions techniques (eau, épuration, problèmes de ruisseau, etc.) – service de piquet : 026 921 81 08